

Créer son entreprise sans erreur

La checklist juridique essentielle

Guide pratique d'avocat pour sécuriser chaque étape de votre création

Créer une entreprise est une étape structurante, qui ne se limite pas à des formalités administratives.

Chaque décision prise au moment de la création aura des conséquences sur la fiscalité, la gouvernance et la sécurité juridique de votre activité.

Cette checklist vous permet de sécuriser les points essentiels et d'éviter les erreurs les plus fréquentes.

1. Valider juridiquement son projet

- ✓ Définir précisément l'activité
- ✓ Vérifier si elle est réglementée
- ✓ Identifier les autorisations nécessaires
- ✓ Anticiper les risques juridiques

2. Choisir la bonne structure

- ✓ Entreprise individuelle ou société
- ✓ Choix entre SAS, SARL, SCI...
- ✓ Adapter la structure à ses objectifs
- ✓ Vérifier l'impact fiscal et social

3. Sécuriser les relations (si associés)

- ✓ Répartition du capital claire
- ✓ Rôles et pouvoirs définis
- ✓ Anticipation des désaccords
- ✓ Mise en place d'un pacte d'associés

4. Rédiger des statuts adaptés

- ✓ Objet social suffisamment large
- ✓ Clauses de gouvernance précises
- ✓ Conditions de cession encadrées
- ✓ Clauses de sortie prévues

5. Organiser le capital social

- ✓ Montant cohérent avec le projet
- ✓ Répartition entre associés
- ✓ Modalités de libération
- ✓ Attestation de dépôt obtenue

6. Vérifier les formalités

- ✓ Adresse du siège social
- ✓ Déclaration des bénéficiaires effectifs
- ✓ Publication de l'annonce légale
- ✓ Dossier complet pour l'immatriculation

7. Anticiper l'après-crédation

- ✓ Organisation de la gouvernance
- ✓ Gestion des décisions importantes
- ✓ Protection du dirigeant
- ✓ Préparation des évolutions (entrée d'associés, levée de fonds...)

LES ERREURS À ÉVITER

- ✗ Choisir une structure uniquement pour des raisons fiscales
- ✗ Utiliser des statuts standard sans adaptation
- ✗ Négliger les relations entre associés
- ✗ Reporter la sécurisation juridique « plus tard »
- ✗ Confondre simplicité et sécurité

Une création d'entreprise réussie n'est pas nécessairement plus complexe. Elle est simplement mieux anticipée.

QUAND FAIRE APPEL À UN AVOCAT ?

- Création avec plusieurs associés
- Projet avec enjeux financiers importants
- Besoin de clauses spécifiques
- Activité réglementée
- Volonté d'anticiper les conflits

Vous souhaitez sécuriser la création de votre entreprise ?

Un accompagnement juridique permet d'éviter les erreurs et de construire une structure adaptée à votre projet.

Contactez le cabinet pour un premier échange.